
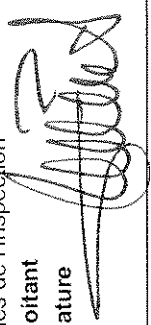


FICHE DE REMARQUES

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

<p>Exploitant : SOMECA</p> <p>En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement</p> <p>Signature de l'inspecteur  M. CARANTA</p>	<p>Site inspecté : LE REVEST</p> <p>Date de l'inspection : 20/09/06</p> <p>L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection</p> <p>Représentant de l'exploitant  L. FOSSE</p>
<p>Remarques de l'inspecteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Buger le front au dessus de la zone de parking d'empu. - Traitement et réhabilitation du personnel de façon à éviter des fuites d'écoulements d'hydrocarbures. - Donner une suite à la remarque PRÉVENTION au sujet de la protection des TO4 du secondaire. - Mettre à niveau de réhabilitation au niveau des bornes. 	<p>Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):</p> <ul style="list-style-type: none"> - on va finir d'ici la fin de l'année avec toutes travaux. - on va aussi insister sur l'utilisation des VETS existants sur la site. - on va cela est programmé courant Septembre avec la Sté SOMERAP - OK on va tout mis en place courant octobre 2006.